

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G Gravier, D Dolomite, U Autre  
 S Sable de silice, P Ferromanganés, F Ferromanganés  
 C Calcicole, J Terre jaune, R Résidu miniers inertes  
 M Minerai métallurgique, M Minerai métallurgique  
 E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

**Contrainte à l'activité minière:**  
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi  
 Périmètre urbain  
 Terrain soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sont permises)  
 Terrain ou le droit de jachonnement et de désigner sur carte est temporairement suspendu  
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre  
 Terrain incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure:**  
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre  
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif:**  
 Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:**  
 Terres de catégorie II  
 Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini:**  
 Entente Pilogon

**Entente de principe d'ordre générale (EPOG):**  
 Mississinon de Bétiame, Essipit, Mashéouash, Nutsukuan

**Frontières:**  
 Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 net de 10°32' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 1 07"  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 18  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 18

**Échelle 1:50 000**  
 0 1000 2000 3000  
 mètres

**AVIS IMPORTANT**  
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

Ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie  
 Québec

